



Département des HAUTES-ALPES  
Arrondissement de Briançon  
Canton de Briançon 1  
Commune de LA SALLE LES ALPES

**n°25.02.01**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 23 avril 2025  
Date d'affichage : 23 avril 2025

**L'an deux mil vingt-cinq,**

Le trente avril à dix-neuf heures,

**Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,**

**Etaient Présents :** Emeric SALLE, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLE, Paul FIGVED, Sophie PAUMOND.

Nombre de Membres en exercice : 14
---------------------------------------

Nombre de Membres présents : 12
------------------------------------

Nombre de suffrages exprimés : 12
--------------------------------------

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents :** Gaspard BOREL, Natacha SALLE.

**Excusés :**

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO,  
Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Muriel FINE,  
Gilles PERLI ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE,  
Jean-Claude VINATIER ayant donné pouvoir à Paul FIGVED

**Jean-Michel DELBANO a été élu secrétaire de séance.**

**Objet :** Convention de prestation de services Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur les communes de la Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains – été 2025

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les communes de La Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains expriment un besoin en matière d'accueil des enfants sur leur territoire et sollicitent la

Dans le cadre du projet social intercommunal, les communes de La Salle les Alpes et du Monétier-les-Bains souhaitent confier à la communauté de Communes du Briançonnais une mission de gestion d'un accueil de Loisirs Sans Hébergement de 40 places, qui regroupe l'activité d'accueil collectif de mineurs extrascolaires des deux communes sur la période estivale.

La gestion de l'activité comprend :

- L'inscription des enfants via le portail famille ABELIUM
- Le recrutement et la gestion des ressources humaines et financières
- Les déclarations légales CAF et SDJES
- La gestion du budget
- L'écriture du projet pédagogique

Les objectifs généraux de la mission sont :

- ✓ Favoriser l'implantation d'un Accueil Collectif de Mineurs sur la commune du Monétier les Bains, au sein de son école communale, à destination principale des familles des communes du Monétier les Bains et de la Salle les Alpes
- ✓ Apporter une expertise de professionnels sur la gestion des Centres de loisirs
- ✓ Favoriser le développement de compétence chez l'enfant
- ✓ Favoriser l'épanouissement des publics et développer leur curiosité
- ✓ Créer du lien social

En contrepartie de l'exécution de la mission ci-dessus, les communes du Monétier-les-Bains et de la Salle les Alpes contribuent financièrement à hauteur du reste à charge du coût de la prestation, déduction faite de la participation des familles et des subventions qui pourront être obtenues.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

**Vu** le projet de convention de prestations de services Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur les communes de La Salle les Alpes et du Monétier-les-Bains – été 2025.

**Considérant** le besoin en matière d'accueil des enfants sur le territoire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres votants :

- **CONFIE** la mission de gestion d'un accueil de Loisirs Sans Hébergement de 40 places pour les communes du Monétier-les-Bains et la Salle les Alpes durant l'été 2025, à la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- **ACCEPTÉ** les termes de la convention tripartite et autorise M. le Maire à la signer ;
- **AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes dispositions en ce sens.

Fait et délibéré en séance le 30 avril 2025.

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Jean-Michel DELBANO